

COMMUNE D'OUFFET
Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui se déroulera le **mardi 03 mai 2022 à 18H00'**.

Vu les conditions sanitaires, le Conseil sera organisé en présentiel à la Maison communale d'OUFFET

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) Ordre du jour de diverses intercommunales (et autres associations communales) : décision à prendre.
- 2) Comptabilité Fabricienne – Compte ex. 2021 des fabriques d'église : décisions à prendre.
 1. FE Saint-Martin
 2. FE Saint-Médard
 3. FE Saint-Anne
 4. Eglise Protestante de Huy
- 3) Comptabilité communale – Modifications budgétaires n°1 ex. 2022 : décision à prendre.
- 4) Voirie communale – Modification de voirie – Cession d'emprises de voirie à titre gratuit en prévision de l'urbanisation de terrains – Emprises situées à Ouffet, rue du Tige et Es Golet : décision à prendre.
- 5) Voirie communale – Modification de voirie – Cession d'une emprise de voirie à titre gratuit dans le cadre de l'introduction d'un permis d'urbanisme pour la construction d'une maison d'habitation – Emprise située à Tige de Xhos à 4590 Ellemelle : décision à prendre.
- 6) Voirie communale – Modification de voirie – Déplacement du sentier vicinal n°26 situé à Ellemelle afin de l'implanter en lisière de bois – Sentier situé au Tige de l'Herberain : décision à prendre.
- 7) Voirie communale – Modification de voirie – Cession d'une emprise de voirie à titre gratuit en prévision de l'urbanisation de terrains – Emprise située à Ouffet, rue Halbadet : décision à prendre.
- 8) Chasses communales – Remise en location du 01/07/2022 au 30/06/2033 – Approbation du cahier des charges : décision à prendre.
- 9) Salle l'Aurore – Marché de nettoyage – Principe et conditions du marché pour 4 ans : décision à prendre
- 10) Police : divers arrêtés pris depuis le 28/03/2022 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

- 11) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 25 avril 2022.

Par le Collège,

La Directrice générale ff,
(S) Hélène PREVOT

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX